

**Qu'est-ce qu'un débat moral ?**

Gilles Gauthier\*

*Obtenir un type de philosophie dont on sait ce qu'elle dit et ce qu'elle  
ne dit pas n'est-il pas, après tout, un idéal aussi, et peut-être plus,  
intéressant que celui d'une philosophie qui dit beaucoup de choses à  
la fois.  
Pascal Engel*

**Résumé :** La thèse défendue dans cet article est qu'il n'y a pas de débats publics intrinsèquement moraux mais que, plutôt, la qualification morale de débats résulte d'un processus de moralisation dont le mécanisme le plus fréquent est le recours à une justification morale dans la défense d'un point de vue. L'argument développé à l'appui de cette thèse est une maxime argumentative suivant laquelle une justification morale suscite conventionnellement une justification opposée non morale. La reconnaissance de cette maxime permet d'établir la possibilité de principe d'une définition naturelle dénuée de toute considération morale des débats publics posés comme étant moraux.

**Mots-clés :** Débat public, moralisation, justification morale, argumentation

\* *L'auteur est professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval à Québec (Gilles.Gauthier@com.ulaval.ca)*